



L'uniforme des ÉCLAIREURS

Chemise bleu marine

Foulard de l'Association des Scouts du Canada, jaune et bleu*

Bague de foulard tressée de l'Association des Scouts du Canada ou nœud PRAAS

Ceinture scoute

Pantalon de couleur Toundra

Insignes

1. Insigne du district
2. Insigne d'unité ou de groupe
3. Insigne mondial
4. Bande de l'ASC
6. Bande de S.P. (rouge) ou de C.P. (verte)
7. Étoile de fonction (atteste qu'il s'agit d'un S.P. ou d'un C.P. en fonction; quand il n'est plus en fonction, il garde la bande, mais enlève l'étoile)
8. Triangle des labels de parcours (incluant le label Brousse)
9. Label Piste
10. Label Sentier
11. Label Route
12. Repères (les fixer autour du Triangle dans l'ordre indiqué)
13. Badge Ours polaire (vert, rouge ou bleu) (on peut porter plus d'un badge Ours polaire, un à côté de l'autre)
14. Insigne de secourisme de la Croix-Rouge canadienne
15. Insigne de branche éclaireurs ou insigne de SCOUTS MARINS
16. Croix de promesse argent (épinglette)
17. Brevet mondial de protection de la nature, étape verte
18. Insigne spécial (doit être autorisé par l'Association; se porte pendant une période maximum d'un an)



* Les fédérations peuvent autoriser le port d'un foulard d'unité ou de groupe en dehors des activités nationales et internationales.

Note. Toute épinglette, broche ou bouton remis en guise de décoration peut être porté à gauche ou à droite de la Croix de promesse

Informations récupérées sur : <http://www.scoutsducanada.ca/cgi-cs/cs.waframe.content?topic=28156&lang=1>

Catalogue 2008-2009 : <http://www.boutiques-asc.ca/Products.htm>

Comptoir d'achat scout : « Le Sentier » • 120 rue Salaberry - Valleyfield • (450) 373-9044 • télécopie : (450) 373-0324